

Commission permanente du 12 septembre 2024

Réunis ce jeudi 12 septembre en commission permanente à la [Fédération Française d'Équitation](#) à Lamotte-Beuvron, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs au plan « Le 41 en bonne santé », aux solidarités, à l'environnement et l'aménagement du territoire, à l'attractivité, à l'éducation ainsi qu'aux politiques culturelle et sportive.

Plan Le 41 en bonne santé

Un montant total de 10 500 € est attribué au titre des [allocations départementales de stage](#) à sept internes en médecine générale en stage à Pontlevoy, Romorantin-Lanthenay et Blois.

Un montant total de 23 699,61 € est attribué au titre de l'[aide à la primo-installation des professionnels de santé](#) à un masseur-kinésithérapeute et un chirurgien-dentiste installés à Pontlevoy.

Un montant de 20 000 € est attribué à l'[établissement de soins médicaux et de réadaptation de la Menaudière](#), à Montrichard, pour l'acquisition d'un [exosquelette](#) visant à améliorer la rééducation des patients atteints de pathologies neurologiques.

Solidarités

Une subvention d'un montant de 221 400 €, dont 141 400 € de crédits de fonctionnement, est attribuée au [groupement de coopération sociale et médico-sociale \(GCSMS\) service public d'initiatives pour les aînés en Loir-et-Cher \(SEPIA 41\)](#). Regroupant 15 EHPAD publics autonomes d'une capacité totale de 1 245 places, cette structure a pour objectif de garantir la continuité des prises en charge et des accompagnements dans le cadre d'une démarche de réseaux d'acteurs sociaux et médico-sociaux.

Un accord-cadre entre le [Groupement Hospitalier de Territoire \(GHT\) Santé 41](#) et le département de Loir-et-Cher est approuvé pour la période 2024-2027. Celui-ci renforce la coopération entre les deux parties pour améliorer la coordination entre les acteurs de santé et de solidarité du territoire. Il vise à aligner les orientations stratégiques du projet hospitalier de territoire du GHT et du [schéma départemental des solidarités](#) du département pour la période 2024-2027 tout en développant des projets communs.

Vingt-huit subventions, d'un montant total de 48 319 €, sont accordées au titre de l'[aide à l'adaptation de logements de personnes âgées ou en situation de handicap](#) à des propriétaires occupants ou locataires du parc privé.

Une subvention d'un montant total de 247 000 € est attribuée à [Terres de Loire Habitat](#) (120 000 € pour 4 logements et une pension de famille), [3F Centre-Val de Loire](#) (50 000 € pour 5 logements), [3F Résidences](#) (45 000 € pour 6 logements) et [La Foncière Chênelet](#) (32 000 € pour 4 logements) au titre de la [charte départementale pour la promotion d'habitat regroupé adapté aux personnes âgées ou en situation de handicap](#).

Vingt-quatre subventions, d'un montant total de 68 195 €, sont accordées au titre de l'[aide aux travaux de rénovation énergétique](#) à des propriétaires occupants très modestes.

Trois subventions, d'un montant total de 699 182,02 €, sont attribuées à trois structures porteuses d'une activité [Ateliers Chantiers d'Insertion](#) pour les années 2024 et 2025 au titre du [Fonds Social Européen Plus \(FSE+\)](#) géré par le département : 287 596,81 € à l'[association Bio Solidaire](#), à Blois, 271 056,21 € à l'association [Accueil, soutien et lutte contre les détresses \(ASLD\)](#), à Blois, et 140 529 € à l'association [Kaïros-Chambord](#), à Montlivault.

Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Vingt subventions, d'un montant total de 411 800 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale d'aménagement durable \(DDAD\)](#) à vingt communes dont 70 000 € pour, d'une part, la requalification de la scénographie de la Maison des Étangs à Saint-Viâtre et, d'autre part, pour la création d'une liaison partagée piétons/cyclistes et la végétalisation d'espaces publics à Selles-sur-Cher, 53 300 € pour le développement d'une liaison piétonne à Meusnes, 33 200 € pour

la végétalisation d'espaces publics à Autainville, 25 500 € pour la végétalisation de jardins publics à Vernou-en-Sologne, ou encore 25 300 € pour, respectivement, l'intégration de la gestion des eaux fluviales à Millançay et pour la création d'un chemin piétonnier à Romorantin-Lanthenay.

Vingt-quatre subventions, d'un montant total de 507 590 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale de solidarité rurale](#) à vingt-quatre communes dont 50 000 € pour, respectivement, la pose de panneaux photovoltaïques à Chambord, l'aménagement de la voirie à Romilly-du-Perche, le réaménagement de la mairie à Saint-Amand-Longpré, 30 000 € pour, d'une part, l'agrandissement du centre de loisirs à Morée, d'autre part, des travaux du centre-bourg à Villetrun et, enfin, la construction du centre de loisirs à Landes-le-Gaulois. 24 000 € sont également attribués au renforcement et l'effacement des réseaux à Saint-Denis-sur-Loire et la création d'une zone de regroupements de commerce avec parkings à Chissay-en-Touraine, ou encore 22 000 € pour, respectivement, la réfection d'une rue à Vouzon, la rénovation de voies communales à Saint-Martin-des-Bois et la création d'une aire d'accueil de camping-cars à Millançay.

Deux subventions, de 5 159 € et 2 001 €, sont respectivement attribuées pour l'entretien des [Espaces Naturels Sensibles](#) du [Marais des Rinceaux](#) et de [La Grande Prairie](#) à Valencisse et Pierrefitte-sur-Sauldre.

Deux subventions, de 25 000 € chacune, sont attribuées pour la rénovation d'un restaurant à Lassay-sur-Croisne et l'agrandissement de la boulangerie à Saint-Lubin-en-Vergonnois au titre de l'aide au maintien du dernier commerce dans ces communes.

Attractivité

Une subvention de 13 250 €, prise en charge à parts égales par le département de Loir-et-Cher et la région Centre-Val de Loire, est attribuée, au titre du fonds de soutien à la transformation numérique à l'[agence d'attractivité Be LC](#), pour la création d'un portail d'accueil des nouveaux arrivants, destiné au grand public et accessible depuis le site internet de l'agence.

Éducation :

Une subvention de 7 000 € est attribuée à la [chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Loir-et-Cher](#) afin de financer le transport des élèves et permettre ainsi aux établissements les plus éloignés de participer à la [nuit de l'orientation](#) organisée, salle du Jeu de Paume à Blois, le vendredi 22 novembre 2024.

Politique culturelle

Trois subventions, d'un montant total de 18 268 €, sont attribuées au titre de l'aide à la restauration du patrimoine architectural pour la sauvegarde d'une maison solognote à Méhers (12 471 €), la restauration des marches de l'autel de l'église Saint-Aignan de Lignières (2 882 €) et de panneaux de bois sculptés de l'église Notre-Dame de Chauvigny-du-Perche (2 915 €).

Deux subventions, d'un montant total de 24 665 €, sont attribuées au titre du soutien aux lieux culturels pour la réhabilitation du hall du [Théâtre Nicolas Peskine](#) à Blois (15 997 €) et la scénographie du [Musée des costumes et parures des Peuples du monde](#) de [Musikenfête](#) (8 668 €).

Trois subventions, d'un montant total de 3 965 €, sont attribuées au titre du [schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques \(SDEPA\)](#), dont 1 715 € au collège Louis Pasteur de Morée pour l'aide au fonctionnement de la classe à horaires aménagés théâtre du collège et 1 500 €, au titre de l'[éducation artistique et culturelle](#), à l'association Blois danse pour l'organisation d'ateliers et de stages de danse (classique, moderne, contemporaine...) à la Halle aux Grains.

Politique sportive

Quatre subventions, d'un montant total de 58 402 €, sont attribuées au titre du dispositif départemental d'aide à la construction et à la réhabilitation des équipements sportifs pour la réfection du sol sportif du gymnase Jean Rostand de Lamotte-Beuvron (17 779 €), pour la réhabilitation d'un terrain de tennis extérieur et la réalisation d'un plateau multisports à Courmemin (6 236 € et 16 500 €), et pour la réalisation d'un plateau multisports à La Chapelle-Montmartin (17 887 €).